

# L'OPINION FRANCAISE ET L'EUROPE AU TEMPS DE LA PRESIDENCE DE GEORGES POMPIDOU

par Danielle BAHU-LEYSER

Lorsque Georges Pompidou succède au général de Gaulle, pour prendre en charge les destinées de la France, l'état d'esprit de nos concitoyens à l'égard de l'Europe reflète deux tendances globales, exprimées à travers les sondages d'opinion : un manque d'intérêt pour les questions européennes et une volonté de continuité de la politique étrangère de la France.

La première tendance n'apparaît pas comme une nouveauté puisque, depuis la signature du traité de Rome, en 1957, les Français - comme d'ailleurs les ressortissants des autres pays du Marché commun - n'ont jamais situé l'Europe au premier rang de leurs préoccupations, davantage tournées vers les problèmes sociaux et de politique intérieure.

La seconde tendance s'explique, dans doute, par le fait que, depuis les débuts de la Vème République, la politique étrangère constitue le "domaine réservé" du chef de l'Etat. Nos concitoyens s'en sont donc remis aux décisions prises par le général de Gaulle dans un domaine, la politique étrangère, dont ils connaissent mal les mécanismes, dont ils ne perçoivent pas toujours les retombées immédiates sur leur vie quotidienne et qui n'a jamais fait l'objet de grands efforts d'information en France. Georges Pompidou étant considéré comme le successeur naturel du général de Gaulle, ils n'ont, a priori, aucune raison de déroger à leurs habitudes acquises.

Pour mettre en oeuvre son grand dessein européen, Georges Pompidou va donc devoir gérer une double contradiction. La première de ces contradictions tient à la coexistence du désir, exprimé par les Français, de continuité en matière de politique étrangère et de la nécessité, pour le Président Pompidou, d'adapter la politique étrangère de la France aux évolutions du monde, en l'occurrence à la politique d'ouverture de l'Allemagne fédérale aux pays de l'Est et au dérèglement monétaire international, consécutif à la crise du dollar.

La deuxième contradiction réside dans le décalage existant entre le manque d'intérêt des Français pour les questions européennes et la volonté, d'emblée déclarée par Georges Pompidou, de redonner du souffle à la construction de l'Europe, en menant sur ce plan une action d'envergure, de préférence avec l'assentiment populaire.

Comment les Français ont-ils réagi à l'Europe, au cours d'une ère nouvelle des relations internationales, placée sous le signe de l'ouverture de l'Allemagne aux pays de l'Est, des perspectives de réunification allemande, du rapprochement de la France avec la Grande-Bretagne et de l'élargissement de la Communauté économique européenne ? Et comment ont-ils perçu la politique européenne du Président Pompidou ?

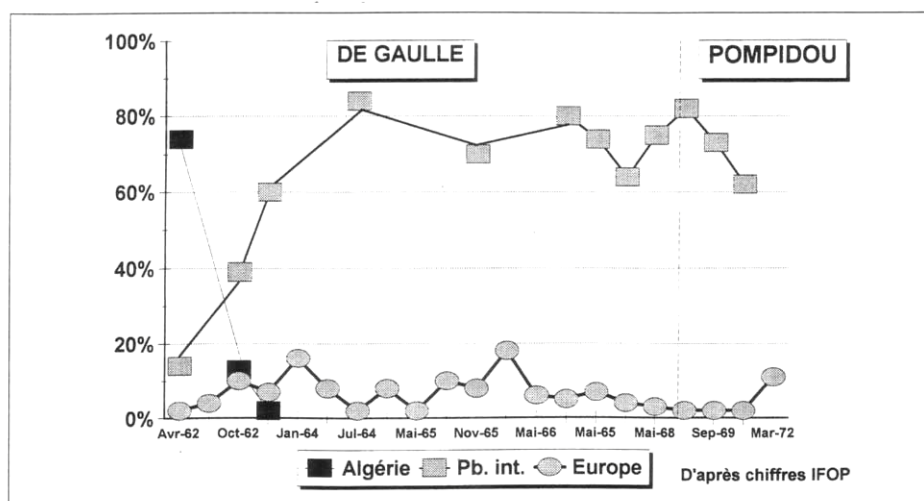
.../..

A ces questions, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse, à partir de l'analyse des sondages d'opinion effectués essentiellement par l'Institut français d'opinion publique (IFOP), durant la présidence de Georges Pompidou, en établissant, dans la mesure du possible, des comparaisons avec les sondages réalisés sur le thème européen depuis l'avènement de la Vème République<sup>1</sup>.

### Un manque d'intérêt pour l'Europe, mais un sentiment d'appartenance à une entité européenne

Georges Pompidou arrive à l'Elysée au moment même où l'Europe occupe, dans l'esprit des Français, la place la plus mineure qu'ils lui ont dévolue, depuis la fin de la guerre d'Algérie (voir graphique 1).

Graphique 1  
Principales préoccupations des Français



De fait, en juin 1969, seulement deux Français sur cent considèrent l'Europe comme le problème le plus important pour la France, contre sept Français sur cent en moyenne depuis 1962<sup>2</sup>. En contrepartie, jamais sous la Vème République, les problèmes intérieurs et sociaux n'ont, un an après les accords de Grenelle, autant monopolisé l'attention des Français qu'au début de la présidence pompidolienne. Huit de nos concitoyens sur dix focalisent alors leur attention sur les salaires, le niveau de vie, les impôts, les rumeurs de dévaluation du franc et la stabilité gouvernementale.

.../..

<sup>1</sup> L'auteur remercie le plus vivement M. Jean-Luc Parodi et Mme Françoise Vibert, respectivement conseiller politique et directeur d'études à l'IFOP de lui avoir facilité l'accès aux archives de l'IFOP. Il adresse, en outre, ses plus vifs remerciements à M. le Directeur de Cabinet de M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, et à M. le Directeur des Archives nationales d'avoir bien voulu l'autoriser à consulter certaines archives versées, par la Direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire, aux Archives nationales.

<sup>2</sup> "L'opinion française et l'union de l'Europe, 1947-1972", *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 15.

C'est donc à une opinion publique pratiquement démobilisée pour la cause européenne que Georges Pompidou va présenter, dès sa première conférence de presse, le 10 juillet 1969, les trois grands objectifs de sa politique européenne : l'achèvement du processus d'intégration de la Communauté économique européenne, l'ouverture de nouveaux champs d'action pour la politique européenne commune et l'élargissement du Marché commun.

Ce credo européen ne modifie pourtant en rien l'opinion des Français. Ainsi, jusqu'en décembre 1971, seulement deux Français sur cent placent l'Europe en tête de leurs principales préoccupations, loin derrière les problèmes sociaux et de politique intérieure - entre 60% et 80%<sup>3</sup>. De la même façon, à quelques jours de la conférence de presse de Georges Pompidou de juin 1971, les Français, interrogés sur la question qu'ils aimeraient le plus voir traiter par le président de la République, ne citent le Marché commun que dans la proportion d'une fois sur cent contre soixante-dix fois sur cent pour les problèmes économiques et sociaux<sup>4</sup>.

### **Un acquiescement à l'Europe, mais sans implication personnelle**

Le peu d'intérêt manifesté par nos concitoyens, pour la construction de l'Europe, n'empêche pas l'émergence d'un sentiment global d'appartenance à une entité européenne. Ainsi, en mars 1972, époque de l'annonce à la télévision, par le Président Pompidou, du référendum d'avril sur l'élargissement de la CEE, 80% des Français se proclament "européens", contre 63% en octobre 1964 ; et si 13 % "ne se sentent toujours pas européens", ils ne représentent plus que la moitié de ceux qui, en octobre 1964 (25%), éprouvaient le même sentiment<sup>5</sup>.

Mais là encore, les limites sont rapidement atteintes. Alors qu'à l'automne 1969, 35% de la population se disait prête à consentir des sacrifices financiers pour faire avancer la construction européenne, cette fraction de la population se réduit à 27% à l'été 1971. Quant aux opposants à de tels sacrifices, leur nombre a augmenté de 48% en octobre 1969 à 58% en juillet 1971, avec une pointe de 63% en février 1970<sup>6</sup>.

Le réflexe de repli sur soi des Français intervient à un moment où le nouveau gouvernement fédéral allemand a entrepris de nouer le dialogue avec l'Union soviétique et ses alliés d'Europe de l'Est. Un certain nombre de Français paraissent donc exprimer leurs craintes que cette nouvelle politique ne fragilise la construction européenne. Quoi qu'il en soit, on est loin du relatif élan de solidarité européenne enregistré à l'époque du "Plan Fouchet" ; de fait, en février 1962, 39% de nos concitoyens se déclaraient favorables à ce qu'une partie de leurs impôts fût utilisée pour aider les régions les plus pauvres d'Europe et 44% s'y montraient opposés<sup>7</sup>.

.../..

---

<sup>3</sup> Eric Dupin, *Oui, non, sans opinion - 50 ans de sondages IFOP*, Paris, Inter Editions, 1990, p. 165.

<sup>4</sup> "La vie politique de juillet 1970 à juin 1971", *Sondages*, 1971, n° 1-2, p. 49.

<sup>5</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, pp. 145-146.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>7</sup> "L'opinion française et l'Europe des Six", *Sondages*, 1963, n° 1, p. 85.

## **L'influence du Marché commun plus positive sur l'industrie et le commerce que sur l'agriculture**

Si les Français ne sont pas prêts à s'impliquer personnellement dans le Marché commun, ils en reconnaissent pourtant l'influence bénéfique sur l'économie de notre pays. Cette influence leur apparaît cependant plus positive pour l'industrie et le commerce que pour l'agriculture. Ainsi, en juillet 1971, nos concitoyens estiment, à de fortes majorités, que le Marché commun a une bonne influence sur l'industrie et le commerce (61%), mais 59% jugent son influence mauvaise pour notre agriculture<sup>8</sup>. Ces prises de positions se confirment pour les perspectives à moyen terme, c'est-à-dire à dix ou quinze ans, dans des proportions à peu près similaires : 58% estiment son influence future favorable pour l'industrie et le commerce et 53% l'estiment défavorable pour l'agriculture<sup>9</sup>.

Pour le volet agricole, il semble que les Français soient encore sous le coup des imposantes manifestations qui se sont déroulées au mois de mars 1971. En particulier, celle de Bruxelles a réuni, le 23 mars, 100 000 agriculteurs des six pays de la CEE et s'est terminée de façon sanglante, avec un mort et cent soixante blessés. En revanche, en l'été 1971, moins de 40% de la population a entendu parler du "Plan Mansholt" visant à réformer la politique agricole commune (PAC) et en cours d'examen par le Conseil des ministres de l'Agriculture des Six<sup>10</sup>.

En ce qui concerne les effets du Marché commun sur le commerce et l'industrie de notre pays, nos concitoyens paraissent faire preuve d'une plus grande objectivité. Certes, en juillet 1971, plus des trois quarts d'entre eux (78%) observent que "le Marché commun ouvre la porte à des produits étrangers qui concurrencent les nôtres". Mais cela ne provoque pas, dans l'ensemble, de réaction de rejet ou de repli sur l'Hexagone car plus de 60% de la population reconnaît les bienfaits de la CEE :

- elle "stimule la modernisation de l'industrie française" (65%) ;
- elle "facilite la vente de nos produits industriels et développe notre production nationale" (61% - à noter que 47% des Français partagent la même idée pour nos produits agricoles et que 21% sont d'un avis contraire) ;
- elle "permet un meilleur approvisionnement pour le consommateur français" (60%)<sup>11</sup>.

Si la collectivité nationale reconnaît l'influence positive du Marché commun sur notre industrie, notre commerce et, dans une moindre mesure, notre agriculture, elle perçoit également la construction de l'Europe comme un facteur d'épanouissement pour les régions

.../..

---

<sup>8</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 61.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 39 (le plan présenté, en décembre 1968, par Sicco Mansholt, alors Commissaire européen aux Affaires agricoles, sera définitivement adopté le 24 mars par les Six, après avoir été fortement transformé et réduit dans ses ambitions).

<sup>11</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 62.

françaises. Mais cette influence bénéfique est davantage ressentie dans une perspective d'avenir. En ce sens, le sondage de juillet 1971 corrobore celui d'octobre 1967, qu'il s'agisse des perspectives présentes ou celles à plus long terme de la construction de l'Europe :

- "bonne influence aujourd'hui" : 27% en juillet 1971 (22% en octobre 1967) ;
- "bonne influence dans dix ou quinze ans" : 46% en juillet 1971 (40% en octobre 1967) ;
- "pas d'influence du tout aujourd'hui" : 29% en juillet 1971 (31% en octobre 1967) ;
- "pas d'influence du tout dans dix ou quinze ans" : 7% en juillet 1971 (5% en octobre 1967) ;
- "mauvaise influence aujourd'hui" : 12% en juillet 1971 (25% en octobre 1967) ;
- "mauvaise influence dans dix ou quinze ans" : 6% en juillet 1971 (15% en octobre 1967)<sup>12</sup>.

Tout bien pesé, nos concitoyens considèrent, à quelques semaines du référendum sur l'élargissement du Marché commun, que celui-ci est une bonne chose pour la France (64%, contre 51% en novembre 1964) et une bonne chose pour les Français (51%, contre 29% en février 1962)<sup>13</sup>. D'ailleurs, au printemps 1972, 46% de nos concitoyens ne placent-ils pas la France au second rang des pays les plus dynamiques en Europe, derrière l'Allemagne de l'Ouest<sup>14</sup> ?

### **Une Europe troisième force entre les Etats-Unis et l'URSS**

Favorables à l'idée européenne, mais peu enclins à lui consentir des sacrifices, partiellement persuadés de l'influence positive du Marché commun sur notre pays, les Français entendent également affirmer la spécificité de l'Europe par rapport aux Etats-Unis et l'URSS. Cette volonté d'indépendance à l'égard des deux Grands se renforce d'ailleurs avec le temps.

Ainsi, en octobre 1964, 44% de la population souhaitaient déjà une Europe unie, troisième force entre les deux Grands. En décembre 1969, plus de la moitié de nos concitoyens (51%) partagent ce sentiment, soit un ralliement de sept Français sur cent<sup>15</sup>. L'évolution de la conscience collective vers une plus grande volonté d'indépendance de l'Europe sur la scène mondiale résulte probablement, en partie, de l'information de l'opinion entreprise par le général de Gaulle, lors du retrait des forces françaises du dispositif militaire de l'OTAN en mars 1966.

.../..

---

<sup>12</sup> Ibid., p. 61.

<sup>13</sup> "L'opinion de juillet 1971 à juillet 1972 (I)", *Sondages*, 1972, n° 3, pp. 14-15 ; *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 58 ; *Sondages*, 1963, n° 1, p. 79.

<sup>14</sup> "L'opinion de juillet 1971 à juillet 1972 (II)", *Sondages*, n° 4, p. 51.

<sup>15</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 127.

Mais l'action menée par le Président Pompidou en faveur de la construction de l'Europe, notamment ses prises de position lors de la crise du dollar d'août 1971, conforte les Français dans le sentiment que l'Europe doit acquérir son indépendance. Ainsi, en août 1971, 51% de nos concitoyens considèrent que la crise du dollar va plutôt faciliter la création d'une monnaie européenne. La moitié d'entre eux (26%) pense que cette indépendance monétaire se fera dans les cinq ans à venir. 11% font preuve d'un optimisme excessif, en situant cet événement à un an. Enfin, 8% estiment que rien ne se fera en ce sens avant dix ans<sup>16</sup>.

La volonté du public de bâtir une Europe indépendante des Etats-Unis et de l'URSS se renforce toujours un peu plus, puisqu'en avril 1972, 54% des Français pensent que l'Europe peut être "réellement indépendante des Etats-Unis" et 59%, qu'elle peut l'être à l'égard de l'URSS<sup>17</sup>. Mais l'opinion française fait preuve de réalisme en estimant que le chemin de cette indépendance sera semé d'embûches et que les difficultés viendront plus de l'Ouest que de l'Est. En effet, 51% des Français déclarent que la construction de l'Europe gêne les Etats-Unis, contre 38% de nos concitoyens déclarant qu'elle gêne l'URSS<sup>18</sup>.

### **L'Allemagne, ami sûr de la France**

Dans ce contexte, le rapprochement de la République fédérale d'Allemagne (RFA) avec les pays de l'Est, notamment avec l'Union soviétique, ne semble pas, aux yeux de l'opinion publique, faire obstacle à la construction de l'Europe.

Effectivement, en août 1970, soit juste après la signature d'un traité de non-agression germano-soviétique, une majorité relative de Français (36%) considère que ce traité aura une influence favorable sur la construction de l'Europe<sup>19</sup>. Il semble également que la politique allemande d'ouverture à l'Est rejaillisse positivement, dans l'esprit des Français, sur l'image de son instigateur, le chancelier Willy Brandt. De fait, entre octobre 1969, date de son accession à la tête du gouvernement fédéral allemand, et janvier 1971, sa popularité dans notre pays gagne neuf points, passant de 33% à 42%<sup>20</sup>.

Un autre indice tend à montrer que l'*Ostpolitik* ne porte pas ombrage à l'image de la RFA dans l'opinion : entre novembre 1969 et janvier 1971, l'Allemagne conforte sa deuxième place du pays meilleur ami de la France, derrière la Belgique. Effectivement, l'écart de dix points, enregistré en novembre 1969 - 24% pour la Belgique, 14% pour l'Allemagne - se

.../..

---

<sup>16</sup> *Sondages*, 1972, n° 4, p. 21.

<sup>17</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 128.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Sondages*, 1971, n° 1-2, p. 171 (il est à noter que 56% de nos concitoyens n'émettent aucun avis sur ce point ; mais le libellé de la question ne permet pas de faire la part entre les sceptiques et les indifférents).

<sup>20</sup> *Sondages*, 1971, n° 1-2, p. 171 (là encore, les taux importants des personnes qui ne se prononcent pas - 61% en octobre 1969, 54% en janvier 1971 - semblent signifier à la fois un désintérêt à l'égard de l'Allemagne et une méconnaissance de l'actualité internationale).

réduit à trois points en janvier 1971 - 21% pour la Belgique et 18% pour l'Allemagne<sup>21</sup>. D'ailleurs, en mars 1972, c'est-à-dire un mois après la conférence de presse commune Pompidou/Brandt, au cours de laquelle le Président Pompidou déclare officiellement approuver la politique à l'Est de la RFA, près des trois quarts de la population française (71%) considèrent que l'Allemagne ne constitue pas un danger pour la France.

Nos concitoyens invoquent essentiellement trois raisons pour étayer leur conviction. La première raison, invoquée par 25% de l'opinion, tient au fait que "l'Allemagne fait partie de la Communauté économique européenne et que les liens vont se resserrer de plus en plus entre les pays-membres". La seconde, partagée par 21% des Français, consiste à dire que "les dangers qui menacent la paix dans le monde sont tels que l'Allemagne et la France sont obligées de s'entendre". Enfin, 16% de la population estiment que "depuis la dernière guerre mondiale, les Allemands ont changé de mentalité"<sup>22</sup>.

### **La Grande-Bretagne, principal allié de la France**

Une Europe unie, troisième force entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et solidement ancrée autour de l'axe franco-allemand, ne peut toutefois se concevoir limitée géographiquement à six pays. Aussi, lorsque l'on demande aux Français, en juin 1969, au moment où Georges Pompidou devient Président de la République, quelle forme d'Europe ils estiment, pour l'avenir, être la plus conforme aux intérêts de la France, 28% se prononcent pour une union politique de l'Europe des Six, mais 39% préfèrent une Europe "ouverte à tous les pays européens souhaitant en faire partie"<sup>23</sup>. En particulier, depuis 1961, date de la première candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun, les Français ont toujours souhaité l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE : 52% en moyenne, entre septembre 1961 et mars 1969<sup>24</sup>, malgré les deux refus opposés à cette candidature par le général de Gaulle, en 1961 et 1967 (voir graphique 2).

Avec l'arrivée de Georges Pompidou à l'Élysée et sa volonté, affirmée dès la fin de l'année 1969, d'ouvrir les portes du Marché commun à la Grande-Bretagne et à d'autres pays d'Europe, le souhait manifesté par les Français s'est amplifié. En février 1970, les deux tiers de la population se prononcent pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, position qui reste stable jusqu'à l'annonce, en mars 1972, à la télévision, par le Président Pompidou, d'un référendum, pour le mois suivant, sur l'élargissement de la CEE<sup>25</sup>.

Le renfort d'opinions favorables à l'élargissement du Marché commun s'appuie sur des

.../..

---

<sup>21</sup> *Sondages*, 1971, n° 1 -2, p. 171.

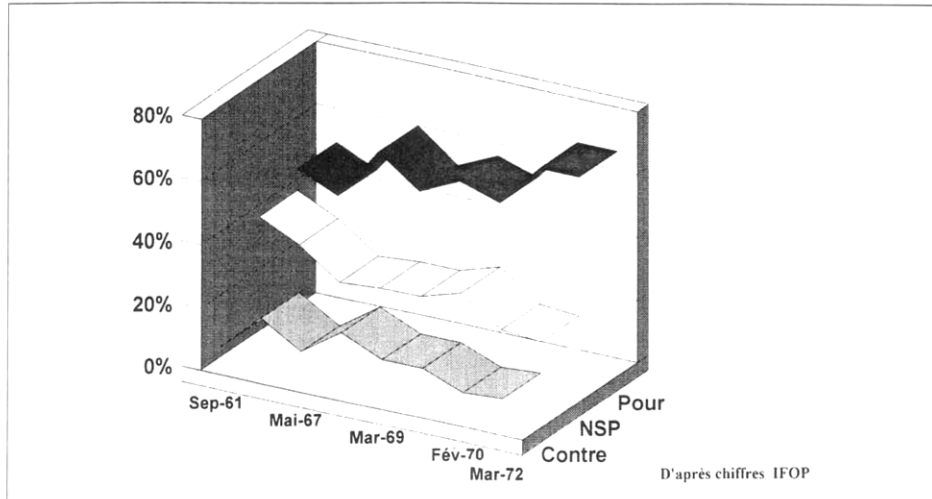
<sup>22</sup> *Sondages*, 1972, n° 4, p. 31.

<sup>23</sup> "La construction de l'Europe", *Sondages*, 1969, n° 4, p. 48.

<sup>24</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 81 (voir également, à ce propos, Danielle Bahu-Leyser, *De Gaulle, les Français et l'Europe*, Paris, PUF, 1981, préface de François Goguel).

<sup>25</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 81.

Graphique 2  
**Pour ou contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun**



éléments tangibles. En juin 1970, près d'un Français sur deux (49%) pense que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun resserrera les liens entre les pays européens, contre seulement 13% qui pensent le contraire<sup>26</sup>. L'année suivante, à un mois de l'aboutissement favorable des négociations sur l'élargissement de la CEE, les Français considèrent à 42% que si l'Angleterre entre dans le Marché commun, elle sera un partenaire loyal, près d'un quart (24%) estimant qu'elle s'efforcera de prendre la tête du Marché commun<sup>27</sup>. Ce sondage est à rapprocher de celui également effectué en juin 1962 par l'IFOP, dans la mesure où il illustre bien le retournement de l'opinion vis-à-vis des Iles britanniques. Effectivement, en 1962, c'est-à-dire quelques mois après le premier refus opposé par le général de Gaulle à la première candidature britannique au Marché commun, le nombre de concitoyens soupçonnant l'Angleterre d'intentions hégémoniques (29%) était plus important que ceux qui mettaient en avant son loyalisme (26%)<sup>28</sup>.

On retrouve une évolution similaire pour ce qui concerne la conformité de l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté européenne avec les intérêts de la France. Effectivement, de juin 1962 à mars 1969, 40% des Français en moyenne partageaient l'idée que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun était conforme à nos intérêts, alors que 22% partageaient l'opinion contraire (voir graphique 3).

Or, au printemps 1971, les optimistes regroupent 55% de la population et les sceptiques 17%<sup>29</sup>. Il semblerait donc que l'arrivée à l'Élysée de Georges Pompidou et sa décision de modifier la position de la France à l'égard des Britanniques sur le chapitre

.../..

<sup>26</sup> Ibid., p. 85.

<sup>27</sup> Ibid.

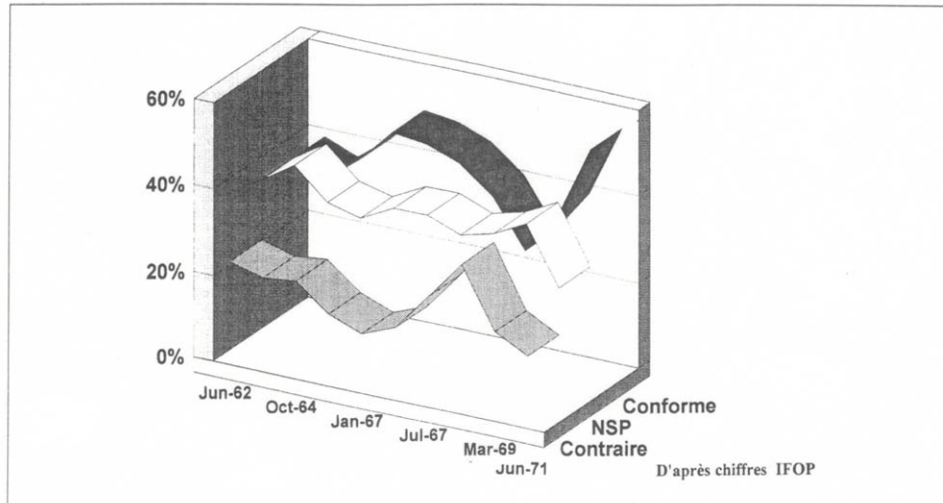
<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Ibid.



européen aient rallié à cette idée une partie de nos concitoyens jusque-là réticents<sup>30</sup>.

Graphique 3  
**Conformité de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun  
aux intérêts de la France**



En juillet 1971, les perspectives d'ouverture de la CEE à la Grande-Bretagne et à trois autres pays d'Europe, le Danemark, l'Irlande et la Norvège, sont envisagées par de larges fractions de l'opinion comme "plutôt une bonne chose", à la fois pour notre industrie (49%) et pour notre agriculture (40%)<sup>31</sup>. Ce sondage nous semble d'autant plus intéressant qu'un autre sondage effectué à la même époque, montre - comme on l'a vu précédemment - que l'opinion française est beaucoup plus réservée sur l'influence du Marché commun à Six sur l'industrie et l'agriculture françaises (38% et 19%, respectivement). Ainsi, dans l'hypothèse d'une Europe élargie à dix pays, 11% de Français supplémentaires en estiment les conséquences favorables pour notre industrie et 21% de plus en estiment les conséquences favorables pour notre agriculture. Enfin, en novembre 1971, la perspective de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun apparaît comme une bonne chose à 56% de nos concitoyens. L'optimisme des Français les pousse même à supputer, à 48%, qu'un éventuel changement de majorité

.../..

<sup>30</sup> Les notes des préfets au ministre de l'Intérieur confirment les opinions exprimées dans les sondages : "L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun suscite, dans l'ensemble de l'opinion, un accueil très favorable, dans la mesure où l'Angleterre acceptera les règles communautaires. Les uns y voient un développement de l'idée européenne, les autres un contrepoids à la puissance allemande. Les craintes d'hégémonie du monde anglo-saxon ne semblent pas ressenties et l'on pense généralement au contraire, que loin d'être séduite par le "grand large", l'Angleterre pourrait désormais se tourner résolument vers l'Europe. En résumé, outre l'idée fréquemment exprimée qu'il est, de toutes façons, préférable de se rapprocher des pays riches plutôt que des pays pauvres, l'opinion paraît donner son entière adhésion à tout ce qui peut resserrer encore plus les liens du monde occidental» (cf. notes d'information pour le ministre de l'Intérieur, Direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire - note hebdomadaire du 21 mai 1971. Archives nationales, numéro de versement 770327).

<sup>31</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 83.

politique en Angleterre ne conduirait pas le nouveau gouvernement britannique à remettre en cause son appartenance à la Communauté économique européenne<sup>32</sup>.

Ces sentiments en faveur de la Grande-Bretagne se confortent durant la campagne pour le référendum d'avril 1972. Ainsi, en mars 1972, 43% des Français considèrent que l'entrée de l'Angleterre dans la CEE va plutôt faciliter la construction de l'Europe, contre 28% qui pensent qu'elle va la freiner. Le mois suivant, plus d'un Français sur deux (52%) se dit persuadé que, dans l'avenir, la Grande-Bretagne sera plus attachée au Marché commun qu'aux USA (13%) ou au Commonwealth (11%)<sup>33</sup>. Il faut dire que, pour une majorité massive de Français (85%), la Grande-Bretagne sera la principale bénéficiaire de son entrée dans le Marché commun, avant la France (74 %) et l'Allemagne (62%)<sup>34</sup>.

Cette prise de position s'explique peut-être par l'opinion que les Français se font des situations économiques respectives des trois pays. De fait, 48% du public estiment que la situation économique allemande est meilleure que la nôtre, tandis que 38% considèrent que notre situation économique est meilleure que celle des Britanniques<sup>35</sup>. D'ailleurs, si nos concitoyens avaient à choisir, "à qualité et prix équivalents", entre un produit allemand et un produit britannique, 39% opteraient pour le premier et 24% achèteraient le second<sup>36</sup>. Mais, sur le plan des affinités, les Français manifestent une nette préférence pour nos voisins d'outre-Manche, par rapport à ceux d'outre-Rhin. Car, à la veille du référendum d'avril 1972, trois Français sur quatre estiment les Anglais sympathiques, contre trois sur cinq qui partagent la même disposition à l'égard des Allemand<sup>37</sup>.

Quoi qu'il en soit, près d'un Français sur deux déclare que, dans le Marché commun élargi, la Grande-Bretagne sera plus proche de la France que de l'Allemagne, la proximité anglo-allemande étant préférée par un Français sur cinq<sup>38</sup>. Car si, comme on l'a vu précédemment, l'Allemagne apparaît, dans la conscience collective, comme un pays ami de la France plus sûr que l'Angleterre, celle-ci reste, pour près d'un Français sur deux (48%), le principal allié de notre pays, alors que cette qualité est attribuée à la RFA par un peu plus d'un Français sur trois (34%)<sup>39</sup>.

.../..

---

<sup>32</sup> Ibid., p. 84.

<sup>33</sup> Ibid., p. 85.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> *Sondages*, 1972, n° 4, p. 51.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Ibid., p. 46 (en outre, on peut constater que, lorsque l'on fait appel à leurs sentiments plutôt qu'à leur raison, les Français sont plus enclins à répondre aux questions des sondages, puisque, dans le cas présent, dix Français seulement sur cent ne se prononcent pas, alors que le taux moyen de non-réponses des autres sondages relatifs à l'Europe varie entre 20% et 30%.

<sup>38</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 86.

<sup>39</sup> *Sondages*, 1972, n° 4, p. 54.

## Les Français indifférents à la consultation référendaire sur l'Europe

Telles sont les certitudes et les contradictions avec lesquelles les citoyens votants s'apprêtent à aborder le sixième référendum de la Vème République, premier du genre de l'Europe. Dans ce domaine, nos concitoyens expriment, à travers les sondages, leurs positions à la fois sur le principe référendaire et sur le contenu même du référendum du 23 avril 1972.

Sur le principe d'une telle consultation, à un mois du scrutin d'avril 1972, deux Français sur trois émettent un avis plutôt favorable, contre un sur cinq qui s'y montre plutôt opposé<sup>40</sup>. On peut noter une évolution de l'opinion en faveur d'une consultation directe sur les grands tournants de la vie politique française, puisqu'en mars 1969, soit un mois avant le référendum sur la création des régions et la réforme du Sénat, un Français sur deux se déclarait favorable à une consultation référendaire et un sur quatre s'y déclarait opposé<sup>41</sup>.

Favorables au principe du référendum, les Français se montrent plus réservés quant au sujet abordé, l'Europe, et au moment choisi par le chef de l'Etat, celui où l'opinion s'inquiète de la montée du chômage et du piétinement des négociations salariales. Ainsi, à un mois du scrutin électoral, à peine plus de la moitié de nos concitoyens (51%) approuve l'initiative du Président Pompidou et un peu plus du quart (27%) la désapprouve<sup>42</sup>.

Cette attitude réservée peut s'expliquer par plusieurs raisons. Certes, les deux tiers de la collectivité nationale s'accordent à reconnaître l'importance que revêt le référendum pour le rôle de la France en Europe. Parallèlement, presque la moitié de la population (48%) considère que le référendum français va faciliter la tâche du Premier ministre britannique, Edward Heath, pour convaincre ses compatriotes d'entrer dans le Marché commun. Mais, dans la même proportion, nos concitoyens pensent que ce référendum constitue, *de facto*, un plébiscite pour le Président Pompidou et, plus généralement, 54% de la population estiment qu'il s'agit d'une affaire de politique intérieure française<sup>43</sup>. Quant aux résultats du vote, lors du référendum, ils ne font aucun doute dans l'esprit de sept Français sur dix, convaincus qu'une majorité de OUI l'emportera<sup>44</sup>.

.../..

---

<sup>40</sup> *Sondages*, 1972, n° 3, p. 7.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 17. Les notes des préfets au ministre de l'Intérieur indiquent également un accord des Français au principe du référendum. Elles mettent aussi en exergue l'habileté du chef de l'Etat dans son choix du thème européen comme sujet de rassemblement des électeurs de la majorité et de la division des électeurs de l'opposition. Mais les préfets estiment que l'opinion publique ne perçoit pas, dans cette consultation, une forme de plébiscite : "L'opinion publique ne voit pas, dans cette consultation, le côté plébiscitaire dénoncé par les partis de gauche et d'extrême gauche, considérant que le chef de l'Etat n'a nul besoin de ce recours pour renforcer son autorité" (cf. notes d'information pour le ministre de l'Intérieur, Direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire - note hebdomadaire d'opinion publique du 7 avril 1972. Archives nationales, numéro de versement 770327).

Toujours est-il qu'à la fin du mois de mars 1972, l'opinion publique apparaît fortement indifférente à la campagne pour le référendum, 43% des Français reconnaissant ne s'y intéresser qu'un peu et 29% ne pas s'y intéresser du tout. En outre, une semaine avant la consultation référendaire, un Français sur trois déclare s'être peu intéressé à la campagne électorale et un sur cinq affirme ne pas s'y être intéressé du tout. Un dernier élément nous paraît enfin plus symptomatique du désintérêt de l'opinion : à la mi-avril 1972, un Français sur deux ne connaît pas l'intitulé de la question qui lui sera soumise, lors du scrutin du 23 avril<sup>45</sup> !

### **L'opinion en quête d'unité politique de l'Europe**

Ainsi les Français apparaissent-ils désireux de bâtir, sur des bases élargies, l'avenir du continent européen, même si la ratification populaire de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ne leur paraît pas vraiment opportune. Sont-ils, pour autant, prêts à s'acheminer vers une unification politique de l'Europe ? Et, dans l'affirmative, le font-ils avec élan ou avec mesure ?

L'opinion publique est convaincue de l'avance inéluctable de l'unité européenne ; pourtant, selon elle, cette avancée se réalisera à petits pas. Ainsi un sondage, réalisé en octobre 1969, montre que seulement 6% des Français sont persuadés de la régression de l'unité européenne dans les dix ans à venir. Parallèlement, moins d'un Français sur deux (46%) pense qu'en une décennie, l'unité européenne aura fait de légers progrès et seulement un sur cinq (21%) qu'elle aura fait des progrès considérables<sup>46</sup>.

La conviction de l'avance irrésistible de l'Europe vers son unité repose sur la prise de conscience de plus en plus vive, exprimée en juillet 1971 par 63% des Français, d'une communauté d'intérêts, dans tous les domaines, des peuples d'Europe. Cependant, des résistances à l'unité européenne se font sentir, 65% de nos concitoyens considérant que des Etats-Unis d'Europe existeront peut-être un jour, mais pas avant une vingtaine d'années. De plus, 42% de l'opinion semblent persuadés de la subsistance, entre les pays d'Europe, de différences trop grandes, pour qu'il soit possible de former ensemble une vaste entité européenne<sup>47</sup>.

Si, dans l'ensemble, les Français appellent de leurs vœux l'unification politique de l'Europe - tout en projetant son avènement à une date lointaine - comment se situent-ils par rapport à la notion d'Etats-Unis d'Europe ? Préfèrent-ils que l'autorité suprême d'une Europe politiquement unie relève d'un gouvernement central, plutôt que de chaque pays-membre ? Enfin, s'ils consentent des transferts de souveraineté, à quels domaines défense, monnaie ou politique extérieure - proposent-ils de les appliquer ?

.../..

---

<sup>45</sup> *Sondages*, 1972, n° 3, pp. 19 - 20.

<sup>46</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 97.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 98.

Sur le premier point, la notion d'Etats-Unis d'Europe, les sondages permettent de constater un engouement des Français, mais un engouement qui s'estompe avec le temps. Ainsi, les tenants des Etats-Unis d'Europe passent de 67% en février 1970 à 40% en janvier 1973, avec un palier à 50% en juillet 1971. Dans le même temps, le nombre des adversaires des Etats-Unis d'Europe s'accroît de 11% en février 1970 à 17% en juillet 1971, puis à 28% en janvier 1973<sup>48</sup>.

Le recul de la notion d'Etats-Unis d'Europe peut s'expliquer par l'évolution du contexte international et par la représentation que s'en font les Français. En février 1970, l'Europe est perçue comme celle des six pays du Marché commun, ayant déjà un peu plus de dix années d'existence commune et solidement ancrée sur la réconciliation franco-allemande. L'année 1970 apporte également une impulsion nouvelle à la Communauté économique européenne, avec la réunion, à La Haye, à la fin de l'année 1969, à l'initiative du Président Pompidou, du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Six.

Au contraire, lorsqu'est effectué le sondage de juillet 1971, un certain nombre d'éléments nouveaux sont intervenus pour l'Europe, avec l'*Ostpolitik* menée par l'Allemagne de l'Ouest, les perspectives d'élargissement du Marché commun et les divergences franco-allemandes sur l'Union économique et monétaire. Or ces mutations, si elles élargissent le socle du vieux Continent en le rendant théoriquement plus stable, bouleversent en fait les mécanismes acquis par les pays-membres et retardent d'autant l'unité politique de l'Europe. Enfin, l'année 1973 débute sous le signe du traité fondamental du 21 décembre 1972 entre les deux Allemagne et les craintes qu'il inspire à l'opinion française, quant à la fidélité des engagements de la RFA à l'égard de ses partenaires européens.

On retrouve une évolution similaire, dans l'attitude des Français face au principe de l'élection d'un Président européen au suffrage universel. Cette idée, à laquelle semble acquise une large majorité de la collectivité nationale (66%) à l'automne 1969, diminue à 61% d'opinions favorables en février 1970 et devient minoritaire (46%) en janvier 1973. En même temps, le nombre des opposants à cette idée augmente de 21% à l'automne 1969 à 24% en janvier 1972 et celui des indécis passe de 13% en 1969 à 17% en février 1970, puis à 30% en janvier 1973<sup>49</sup> (graphique 4).

Le recul des tendances supranationalistes se retrouve également dans l'attitude du public à l'égard de l'éventualité du transfert des prises de décision du gouvernement de la France vers un gouvernement de l'Europe. Celle-ci évolue, en effet, de façon positive de mai 1969 à août 1971 (passant de 47% à 61% d'opinions favorables, accompagnées d'un nombre d'opposants en recul de 23% à 17%), pour régresser à 40% en janvier 1973, avec une remontée des opposants à 28%<sup>50</sup> (graphique 5).

.../..

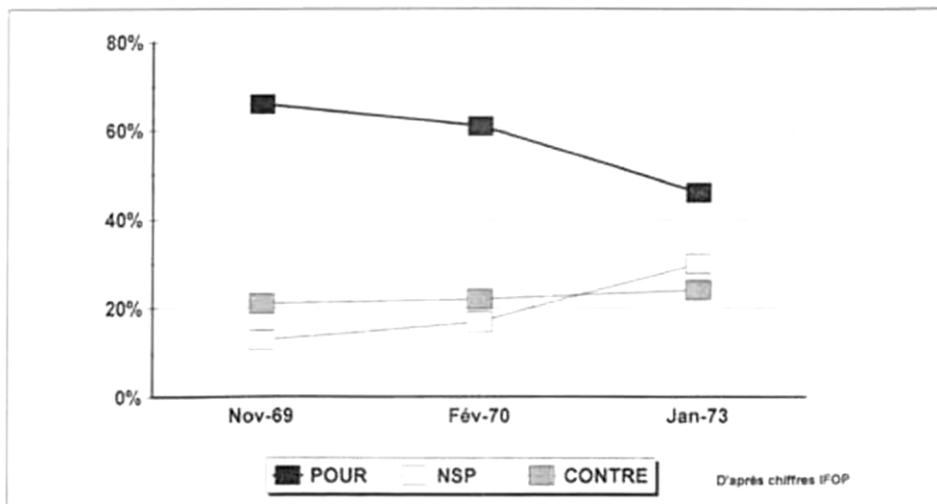
---

<sup>48</sup> Ibid., p. 97 et "L'opinion d'août 1972 à juillet 1973", *Sondages*, 1973, n° 2-3, p. 73.

<sup>49</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 111 et *Sondages*, 1973, n° 2-3, p. 73.

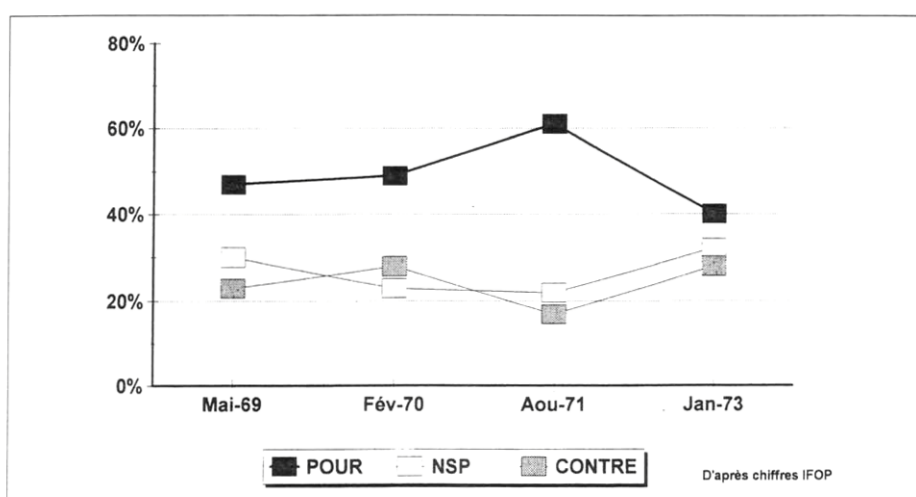
<sup>50</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, pp. 99-109 et *Sondages*, 1973, n° 2-3, p. 73.

Graphique 4  
**Pour ou contre l'élection d'un Président européen au suffrage universel**



Si de larges fractions de l'opinion s'affirment favorables à un gouvernement européen, les deux grands domaines que les Français se montrent les plus enclins à lui transférer seraient la défense et la monnaie, bien que là aussi leurs ardeurs tiédissent avec le temps. Pour la défense, en effet, le taux des partisans d'une déléation de pouvoirs passe de 52% en mai 1969 à 47% en janvier 1973 ; en ce qui concerne la monnaie, les 50% de partisans de mai 1969 se réduisent à 48% en janvier 1973. En matière de politique extérieure, les Français se montrent, dans l'ensemble, plus réservés, puisque les tenants de transferts de souveraineté, au nombre de 44% de la population en mai 1969, diminuent à 38% en janvier 1973<sup>51</sup>.

Graphique 5  
**Pour ou contre un gouvernement européen**



.../..

<sup>51</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, p. 106 et *Sondages*, 1973, n° 2-3, p. 73.

L'attitude de la collectivité nationale, à l'égard d'une éventuelle élection d'un Parlement européen au suffrage universel, s'avère plus complexe à cerner. Effectivement, entre mai 1969 et février 1970, cette conception gagne douze points dans l'opinion, passant de 47% à 59%, pour les reperdre quasiment entre février 1970 et janvier 1973<sup>52</sup>.

Pour expliquer ces variations, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. En mai 1969, l'idée d'élection d'un Parlement européen au suffrage universel est assez nouvelle dans l'opinion et celle-ci lui accorde un préjugé favorable, mêlé d'un certain sentiment d'expectative (33% des Français ne se prononcent pas). Au début de l'année suivante, cet *a priori* favorable se conforte car il bénéficie de l'effet porteur de la conférence de La Haye. En revanche, en 1973, le principe de l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel semble victime du ressac général de l'opinion à l'égard de l'unité politique en Europe.

Tout compte fait, l'année 1970 semble, sur la lancée de la conférence de La Haye, constituer celle au cours de laquelle, sous la présidence de Georges Pompidou, les Français montrent le plus d'intérêt pour l'unification politique de l'Europe.

Cependant, comparés aux sentiments pro-européens de certains des partenaires de la France dans la CEE, ceux de nos compatriotes paraissent de portée limitée. De fait, une enquête plus vaste, réalisée à la demande de la Commission de Bruxelles dans les six pays du Marché commun et relative aux attitudes des ressortissants des pays-membres sur l'avenir de l'Europe, révèle que les Français se situent, en moyenne, au troisième ou au quatrième rang des Six pour leurs attitudes favorables à l'union politique de l'Europe, assez loin derrière le Luxembourg et l'Allemagne fédérale. Ainsi, le Luxembourg apparaît-il en tête des opinions européennes favorables à l'évolution du Marché commun vers des Etats-Unis d'Europe (75%, soit huit points de plus que la France qui se place au troisième rang) et à l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel (71%, soit douze points de plus que notre pays, situé également au troisième rang). De son côté, l'Allemagne fédérale prend la tête des défenseurs du principe de l'élection d'un Président des Etats-Unis d'Europe au suffrage universel (69%, soit huit points de plus que la France, placée au quatrième rang) et de l'existence d'un gouvernement européen (57%, à huit points d'écart de Hexagone, relégué une fois encore au quatrième rang)<sup>53</sup>.

### **L'incidence de la politique européenne de Georges Pompidou sur sa popularité dans l'opinion**

En définitive, sous la présidence de Georges Pompidou, les Français apportent un acquiescement mesuré, plutôt qu'une franche adhésion, à la construction de l'Europe. A l'instar du général de Gaulle, ils ont souhaité bâtir l'Europe autour de la réconciliation franco-

.../..

---

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> *Sondages*, 1969, n° 4, p. 69.

allemande. Avec Georges Pompidou, ils entendent également amarrer à l'Europe la Grande-Bretagne et, avec elle, d'autres pays pour conférer à cette entité européenne une dimension qui soit à la mesure de son rôle sur la scène mondiale.

Par ailleurs, ils souhaitent qu'avec le temps, les liens entre les différents partenaires de la CEE se resserrent aux niveaux politique et monétaire. Cependant, ils manifestent une ferme volonté d'indépendance, à la fois pour la France et pour l'Europe. Pour la France, cette volonté d'indépendance se traduit par un refus assez ferme de délégations de souveraineté, en matière de politique extérieure, à un éventuel gouvernement européen. Pour l'Europe, elle se manifeste par une distanciation à l'égard des Etats-Unis et de l'URSS, condition *sine qua non* de l'unification d'une Europe, troisième force entre les deux Grands.

Dans sa conception de la conduite de la politique étrangère de la France, la majorité de l'opinion (57%), comparant Georges Pompidou au général de Gaulle, qualifie le premier de "plus conciliant". Et si le grand public attribue au Président Pompidou un style "plus libéral" que son prédécesseur, s'il le perçoit comme "plus réaliste" et "plus humain", il a également conscience de la continuité des politiques des deux premiers présidents de la Vème République<sup>54</sup>.

Après l'élection de Georges Pompidou à l'Elysée, un fort courant d'opinion (46%) considère que la politique française n'a pas changé à l'égard du Marché commun, contre 25% exprimant un avis contraire. Cette affirmation se confirme et progresse dans l'opinion. Ainsi, en septembre 1971, une large fraction de la population (49%) estime toujours la politique européenne de Georges Pompidou proche de celle du général de Gaulle. Mais l'action entreprise par le Président Pompidou, notamment à l'égard de l'ouverture du Marché commun à la Grande-Bretagne, se fait sentir : 35% du public - soit 10% de plus qu'en 1969 - la déclarent différente<sup>55</sup>.

Qu'ils jugent sa politique en continuité avec celle du général de Gaulle ou qu'ils commencent à l'en différencier, les Français s'accordent, à une très large majorité, à rendre hommage à l'action européenne du Président Pompidou. En juillet 1970, 51% d'entre eux affirment qu'il a fait une place plus grande que ses prédécesseurs aux problèmes européens. En outre, sept Français sur dix considèrent, en juin 1971, soit exactement deux ans après l'arrivée de Georges Pompidou à l'Elysée, que les problèmes qu'il a le mieux résolus sont l'Europe et les relations avec les pays de l'Est. A la même époque, près d'un Français sur deux impute au chef de l'Etat, au premier rang de ses échecs, l'évolution des salaires et du niveau de vie<sup>56</sup>.

Le Président Pompidou séduit donc l'opinion publique dans un domaine auquel elle ne s'intéresse que modérément et il la déçoit sur le terrain qui reste la préoccupation dominante

.../..

---

<sup>54</sup> *Sondages*, 1971, n° 1-2, p. 27.

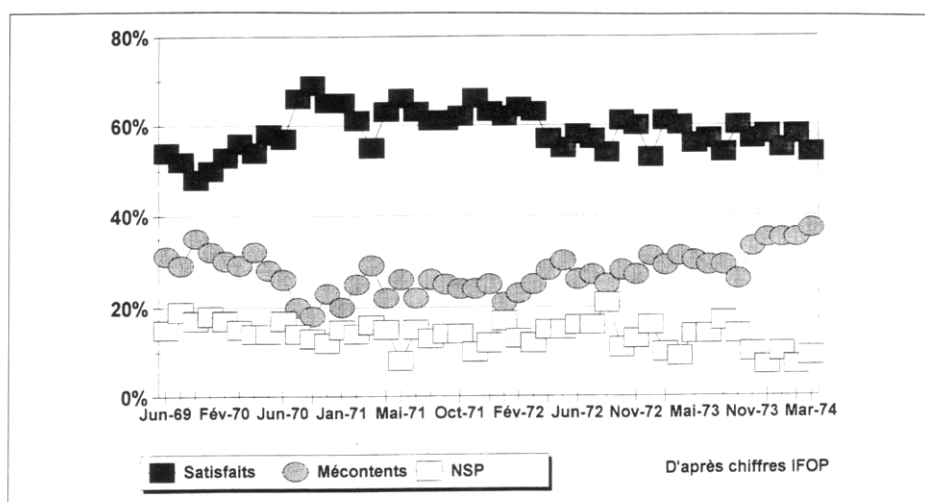
<sup>55</sup> *Sondages*, 1972, n° 1-2, pp. 141 et 144.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 143.



de huit Français sur dix. Pourtant, durant toute sa présidence, Georges Pompidou obtient un taux de popularité de 60% en moyenne. Une vue d'ensemble de sa courbe de popularité permet de comprendre cette dualité de comportement des Français (graphique 6).

Graphique 6  
**Courbe de popularité du Président Georges Pompidou**



La cote de popularité du Président Pompidou qui s'établit à 47% en novembre 1969, à cause des conflits sociaux d'octobre-novembre, amorce un redressement à partir de la conférence de La Haye de la mi-décembre 1969 et poursuit son ascension après le voyage aux Etats-Unis du chef de l'Etat, en février 1970. Elle atteint son point culminant en novembre 1970 (69%), c'est-à-dire au lendemain du voyage du Président Français en Union soviétique. Par la suite, la cote de popularité de Georges Pompidou se stabilise autour de 62,7% en moyenne, de novembre 1970 à mars 1972, avec deux temps forts à 66%, en mai 1971, au moment de la rencontre avec le Premier ministre britannique, Edward Heath, et en novembre 1971, à quelques jours de la rencontre aux Açores, avec le Président américain Richard Nixon.

Le charme semble rompu avec le référendum d'avril 1972. Effectivement, de mars à mai 1972, la popularité de Georges Pompidou dans l'opinion accuse une chute brutale de huit points, de 63% à 55%. L'indice de satisfaction des Français se rétablit ensuite autour de 57% jusqu'en mars 1974, mais avec un décrochement de presque six points par rapport à la période pré-référendaire. Deux nouveaux temps forts à 60% ponctuent la popularité de Georges Pompidou, au cours des deux dernières années de sa présidence. Le premier, à l'automne 1972, correspond à la première conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays du Marché commun, réunis à Paris à la mi-octobre ; le second, en octobre 1973, est consécutif au voyage en Chine du Président Pompidou<sup>57</sup>.

.../..

<sup>57</sup> IFOP, *La popularité des Présidents et Premiers ministres de la Vème République*, document interne, 1993, pp. 6-7.

Ainsi, les sondages d'opinion, induits par des comportements en apparence contradictoires de la collectivité nationale, reflètent, en fait, un certain bon sens. Ils confirment le décalage existant dans la hiérarchie des préoccupations des Français, focalisés sur la recherche d'intérêts matériels directement perceptibles dans leur niveau de vie, et les desseins du Président Pompidou, au premier rang desquels se situe l'Europe, rouage essentiel de sa politique étrangère. Ils montrent également la prise de conscience progressive, par les Français, des efforts entrepris par le chef de l'Etat pour impulser un nouveau souffle à la construction de l'Europe. Ils montrent enfin la capacité de dépassement dont peut faire preuve, dans certaines circonstances, l'opinion publique, au nom des intérêts supérieurs du pays.

En somme, puisque Georges Pompidou a fait la preuve de sa volonté de renforcer l'image et l'influence de la France dans le monde, nos concitoyens s'en remettent à lui, dans un domaine dont ils connaissent mal les mécanismes et les retombées tangibles sur leur vie quotidienne. Du même coup, leurs griefs à l'encontre de la politique sociale du Président Pompidou s'effacent devant l'hommage qu'ils rendent à une politique européenne et mondiale d'envergure dont ils admettent implicitement que le dynamisme rejaillit sur le prestige et la grandeur de la France.

Danielle BAHU-LEYSER